



Délibération du conseil municipal du 18 septembre 2025 n°D2025_55

**Publiée sur le site internet de la commune le : 17 décembre 2025
MASSAROTTI Yves, maire de la commune de Vougy**

L'an deux mille vingt-cinq, le onze décembre à dix-neuf heures, se sont réunis dans la salle annexe de la mairie, les membres du conseil municipal de la commune de Vougy, sous la présidence de Monsieur Yves MASSAROTTI, maire de la commune de Vougy, dûment convoqués.

Date de convocation du conseil municipal : 2 décembre 2025

Présents : 15

Quorum atteint

Absents : 4

Dont 1 absent ayant donné pouvoir :

- MENEGON Daniel ayant donné procuration à PASQUALIN Martine

Votants : 16

Secrétaire de séance : PASQUALIN Martine

Membres	Présent	Absent	Membres	Présent	Absent	Membres	Présent	Absent
MASSAROTTI Yves	X		MENEGON Daniel		X	DEPOISIER Fabrice	X	
LAURENSON David	X		SCANU Stéphane	X		LEDRU Sindy	X	
DUCROUX Elisabeth	X		BOUACHRAOUI Saïda	X		SIMONIN Marc		X
VALENTINI Christian	X		GENOVA Antonio	X		VOTTERO Cédric	X	
PASQUALIN Martine	X		PEPIN Nathalie	X		GLIERE Emeline		X
CAPRI Brigitte	X		AZZOPARDI Karen	X		DEPOISIER Mathieu	X	
TINJOUR Denis		X						

OBJET : APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DU 30 OCTOBRE 2025

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L 2121-23 ;
CONSIDÉRANT les membres du conseil municipal qui se sont réunis en date du 30 octobre 2025 ;
Monsieur le Maire propose à l'assemblée l'approbation du procès-verbal de la séance du 30 octobre 2025, dont chaque membre a été destinataire.

Le conseil municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- APPROUVE le procès-verbal de la séance du 30 octobre 2025.

La secrétaire de séance,

Martine PASQUALIN

Le Maire,

Yves MASSAROTTI



*Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus. Pour extrait
conforme au registre des délibérations du conseil municipal.*